

L'INTERROGATION

I- Généralité :

1- Définition :

L'interrogation est la forme que prend la phrase **quand on veut poser une question**.

2- Typologie des mots interrogatifs :

les pronoms interrogatifs qui, que, quoi, lequel, combien

les adjectifs interrogatifs quel, combien de

les adverbes comment, où, pourquoi, quand, que, etc.

Lorsque la réponse attendue est **oui ou non**, on dit que **l'interrogation est totale**. Si la question ne porte que **sur un élément** de la phrase, on dit que **l'interrogation est partielle**. Il faut bien distinguer :

- **l'interrogation directe** par laquelle on pose directement la question : « *Où va-t-il ?* » ;
- **l'interrogation indirecte** par laquelle on rapporte la question : *Je me demande où il va.*

L'interrogation directe se marque à l'oral par **une intonation qui monte en fin de phrase** et à l'écrit par **un point d'interrogation**. Il y a trois façons de formuler une question :

- on commence par le verbe ou par un mot interrogatif tel que *qui, où, pourquoi, lequel*, etc. :

Viens-tu ? Où vas-tu ? ;

- on utilise *est-ce que ?* : ***Est-ce que tu viens ? Où est-ce que tu vas ?*** ;
- on garde la forme d'une phrase déclarative, mais on met un point d'interrogation et on lui

donne une intonation montante : *Tu viens ? Tu vas où ?* Ce type d'interrogation est plus familier. On l'emploie dans la conversation courante mais c'est une forme incorrecte à l'écrit.

L'interrogation indirecte se construit dans une phrase qui contient une proposition principale avec un verbe tel que *demander, savoir*, etc. et une proposition subordonnée qui rapporte la question.

L'intonation, la ponctuation et l'ordre des mots sont ceux d'une phrase déclarative : *Je ne sais pas si elle viendra*. **La proposition subordonnée est introduite par *si* ou par un mot interrogatif :**

- *Je ne sais **si** elle viendra.*
- *Tu te demandes **quand** il viendra.*